

PROFIL DU CONSOMMATEUR

Ce profil vise à étudier vos comportements bancaires. Il vous permettra de vous assurer d'avoir, ou de choisir, le forfait de services qui répond le mieux à vos besoins. Avant de vous adresser à votre institution financière, remplissez ce profil.

Avez-vous moins de 19 ans? Êtes-vous inscrit à temps plein dans une institution postsecondaire?

Appartenez-vous au groupe des aînés*?
(*communiquez avec votre banque pour connaître l'âge d'admissibilité)

Si vous avez répondu «oui» à l'une des questions précédentes, renseignez-vous auprès de votre banque sur la disponibilité d'un forfait à prix spécial qui correspond à votre situation. Dans le cas contraire, veuillez continuer ...

À combien évaluez-vous votre solde mensuel minimum?

MES ACTIVITÉS BANCAIRES

(Nombre approximatif de transactions par mois)

Retraits de fonds Virements

Tirage de chèques Règlement de factures . . .

Paiement direct par *Interac* Prélèvements automatiques

Total approximatif de transactions par mois

Ensuite, songez à tout autre produit ou service que vous aimeriez inclure dans votre forfait...

Retraits à des GAB d'autres institutions financières . . . Mandats

Protection de découvert . . . Opposition à paiement . . .

Retour de chèques annulés Paiement direct à l'étranger

Avantages au conjoint ou cotitulaire Chèques de voyage

Primes Devises

Compartiment de coffre

Cartes de crédit

COMMENT EFFECTUEZ-VOUS VOS TRANSACTIONS BANCAIRES?

Certaines personnes effectuent toutes leurs transactions en succursale, avec l'aide d'un caissier ou d'un représentant du service à la clientèle. D'autres ont recours aux services en succursale et au libre-service bancaire*, tandis que d'autres encore préfèrent n'utiliser que le libre-service bancaire.

Examinez à présent comment vous effectuez vos transactions bancaires et estimez le nombre de transactions par mois que vous faites en succursale ou au libre-service bancaire.

de transactions en succursale

de transactions au libre-service bancaire

**Le libre-service bancaire englobe les services bancaires électroniques comme les GAB, le paiement direct par Interac, les services télébancaires et les transactions par ordinateur ou Internet. Votre banque inclut peut-être aussi les chèques dans le libre-service bancaire.*

Vous auriez peut-être intérêt à vous renseigner auprès de votre institution financière sur...

- l'accès aux services bancaires par ordinateur ou Internet
- les demandes de soldes
- l'accès aux services télébancaires
- la gratuité de service moyennant le maintien d'un solde mensuel minimum
- l'option de livret ou de relevé

PRENDRE UNE DÉCISION

Et alors, de quel type de forfait avez-vous besoin, le cas échéant? Si vous possédez déjà un forfait, évaluez bien s'il répond à vos besoins. Il existe tout un éventail de forfaits sur le marché. Ils vont du forfait de base convenant aux gens qui effectuent peu de transactions (12 ou moins par mois) au forfait complet s'adressant aux personnes qui ont des besoins variés et effectuent de nombreuses transactions (au moins 40 par mois). Il existe des forfaits pour la clientèle «branchée» qui profite au maximum des services bancaires électroniques, mais aussi des forfaits pour les clients qui préfèrent le service personnalisé en succursale.

Si vous avez accès à Internet, Industrie Canada offre un Outil de calcul des frais bancaires utile à l'adresse www.strategis.ic.gc.ca/SSGF/ca00669f.html, lequel vous permet de comparer les frais de service mensuels de diverses institutions financières canadiennes.

Source : Tirez parti de vos frais de service (févr. 2002); Association des banquiers canadiens